



Document d'objectifs du site Natura  
2000 Etang de Capestang  
ZPS N° FR 9112016

—  
Synthèse





**Maître d'ouvrage :**

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault

**Structure en charge de la finalisation du Docob :**

Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie

Contact : Lucie Gillioz

Mail : l.gillioz@frcoccitanie.fr

**Structures ayant contribué au Tome 1 du Docob:**

Diagnostic écologique : Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie, 2017

Diagnostic socio-économique : Syndicat Mixte du Delta de l'Aude, 2017

Rédaction de la note de synthèse du Tome I du Docob : Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie, 2020 (Ondine Deyrieux et Lucie Gillioz)

**Crédits photographiques :**

Photographie de couverture : Ardea Purpurea © CANVA

**Références à utiliser :**

Document d'objectifs du site Natura 2000 « Étang de Capestang », – ZPS N° FR 9112016.

## TABLE DES MATIERES

---

|  |           |
|--|-----------|
| <b>NATURA 2000 : DE LA STRATEGIE EUROPEENNE A LA GESTION LOCALE..</b>  | <b>1</b>  |
| LE RESEAU NATURA 2000 UN RESEAU DE SITES NATURELS EUROPEENS .....  | 1         |
| <b>LE DOCUMENT D'OBJECTIFS UNE DEMARCHE CO-CONSTRUITE ENTRE<br/>LES ACTEURS LOCAUX ET LES POUVOIRS PUBLICS .....</b> | <b>3</b>  |
| <b>LE SITE NATURA 2000 ETANG DE CAPESTANG .....</b>  | <b>4</b>  |
| PRESENTATION GENERALE DU SITE .....  | 4         |
| LES COMMUNES CONCERNEES PAR LE SITE NATURA 2000 .....  | 6         |
| STATUT DU FONCIER .....  | 6         |
| DE NOMBREUSES PROTECTIONS CONCERNANT LE SITE.....  | 6         |
| <b>SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES .....</b>   | <b>7</b>  |
| <b>SYNTHESE DES ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES.....</b>  | <b>14</b> |
| <b>BILAN DU DIAGNOSTIC DU SITE NATURA 2000 .....</b>   | <b>16</b> |

## TABLES DES ILLUSTRATIONS

---

|  |    |
|--|----|
| FIGURE 1 – CONSTITUTION DU RESEAU NATURA 2000 .....                                  | 1  |
| FIGURE 2 – NATURA 2000 A DIFFERENTES ECHELLES.....                                   | 1  |
| FIGURE 3 – DEMARCHE NATURA 2000 .....  | 2  |
| FIGURE 4 – CONSTITUTION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS.....                                 | 3  |
| FIGURE 5 – LOCALISATION DU SITE NATURA 2000 « ETANG DE CAPESTANG ».....              | 5  |
| FIGURE 6 – REPARTITION DU FONCIER SUR LE SITE .....                                  | 6  |
| FIGURE 7 – STRUCTURATION DU SITE PAR GRANDS TYPES DE MILIEUX.....                    | 9  |
| FIGURE 8 – REPARTITION DES ACTIVITES AGRICOLES SUR LE SITE .....                     | 14 |
| FIGURE 9 – OCCUPATION DES ESPACES AGRICOLES .....                                    | 15 |
|  |    |
| TABLEAU 1 – PRESENTATION GENERALE DU SITE ETANG DE CAPESTANG .....                   | 4  |
| TABLEAU 2 – COMMUNES CONCERNEES PAR LE SITE NATURA 2000 « ETANG DE CAPESTANG » ..... | 6  |
| TABLEAU 3 – ENJEUX DE CONSERVATION SUR LE SITE NATURA 2000 « ETANG DE CAPESTANG..... | 10 |
| TABLEAU 4 – SYNTHESE DES OBJECTIFS DE CONSERVATION ET ORIENTATIONS DE GESTION .....  | 13 |
|  |    |
| IMAGE 1 – BONGLIOS NAIN <i>IXOBRYCHUS MINUTUS</i> ©CANVA.....                        | 7  |
| IMAGE 2 – LUSCINIOLE A MOUSTACHE <i>ACROCEPHALUS MELANOPOGON</i> ©CANVA.....         | 7  |
| IMAGE 3 – BUSARD DES ROSEAUX <i>CIRCUS AERUGINOSUS</i> ©CANVA .....                  | 8  |
| IMAGE 4 – ROLLIER D'EUROPE <i>CORACIAS GARRULUS</i> ©CANVA .....                     | 8  |

# NATURA 2000 : DE LA STRATEGIE EUROPEENNE A LA GESTION LOCALE

## LE RESEAU NATURA 2000 UN RESEAU DE SITES NATURELS EUROPEENS

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Union Européenne.

L'ambition de Natura 2000 est de préserver la biodiversité, grâce à la conciliation des exigences des habitats naturels et des espèces avec les activités humaines économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur le territoire, ainsi qu'avec les particularités régionales et locales.

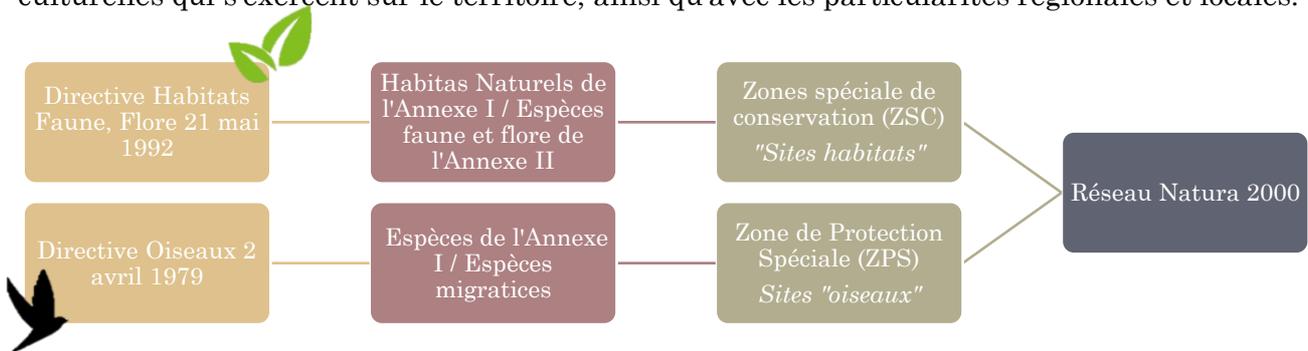


FIGURE 1 – CONSTITUTION DU RESEAU NATURA 2000

| Le réseau Natura 2000 couvre:                              |   |  |
|--|---|--|
| en EUROPE  | en FRANCE   | en OCCITANIE   |
| • 18% du territoire de l'UE et compte plus de 28 000 sites | • 12,6% du territoire national et compte près de 2000 sites | • 18% de la région (hors marin) et plus de 288 sites |

FIGURE 2 – NATURA 2000 A DIFFERENTES ECHELLES

La mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur un site se déroule en 3 grandes étapes.

1. La désignation du site, procédure menée par le préfet ;
2. L'élaboration du DOCUMENT d'OBJECTIFS, plan de gestion d'un site Natura 2000 ;
3. La mise en œuvre du DOCOB : l'animation Natura 2000.

La démarche sur le site Natura 2000 Étang de Capestang, désigné au titre de la Directive Oiseaux, est en cours et en est à l'étape d'élaboration du docob. Ce premier document de

synthèse a pour but de présenter de façon succincte et simplifiée les résultats issus de l'état des lieux du site Natura 2000 rédigé dans le Tome 1 du docob de l'« Étang de Capestang ».

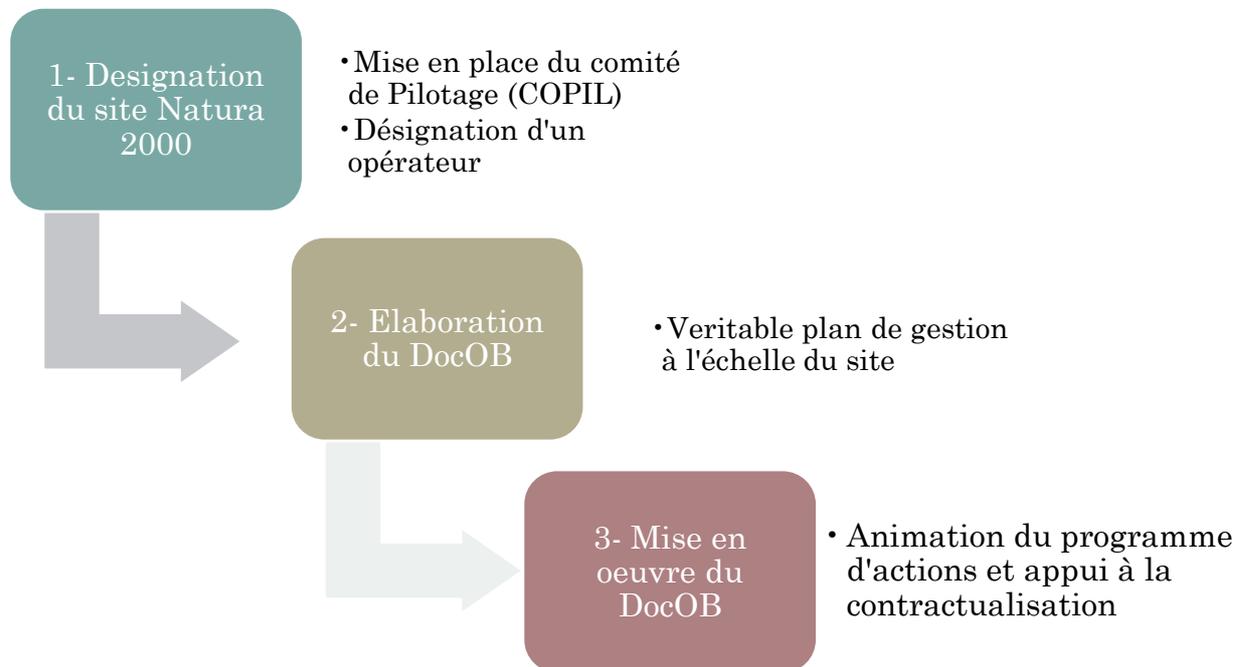


FIGURE 3 – DEMARCHE NATURA 2000

# LE DOCUMENT D'OBJECTIFS UNE DEMARCHE CO-CONSTRUITE ENTRE LES ACTEURS LOCAUX ET LES POUVOIRS PUBLICS

Le DOCOB constitue un document de gestion propre à chaque site orienté sur la préservation et la restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

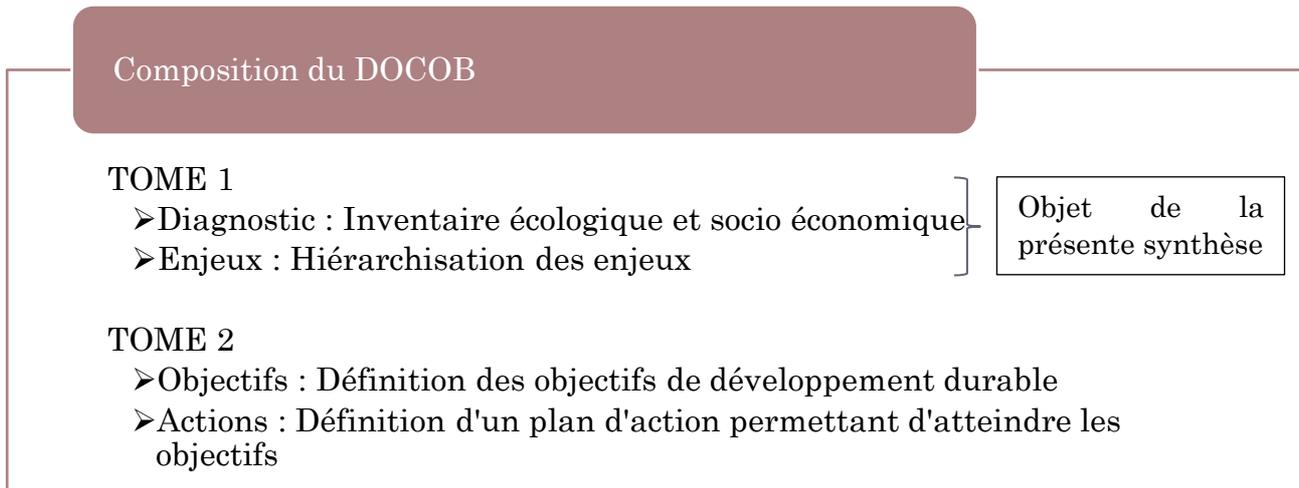


FIGURE 4 – CONSTITUTION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

La réalisation du Docob est placée sous l'égide d'un Comité de Pilotage (COPIL). Le COPIL est l'instance officielle qui valide les documents produits dans le cadre du Document d'Objectifs. Il est présidé par un élu, approuvé par le préfet et réunit l'ensemble des acteurs d'un site Natura 2000, c'est-à-dire :

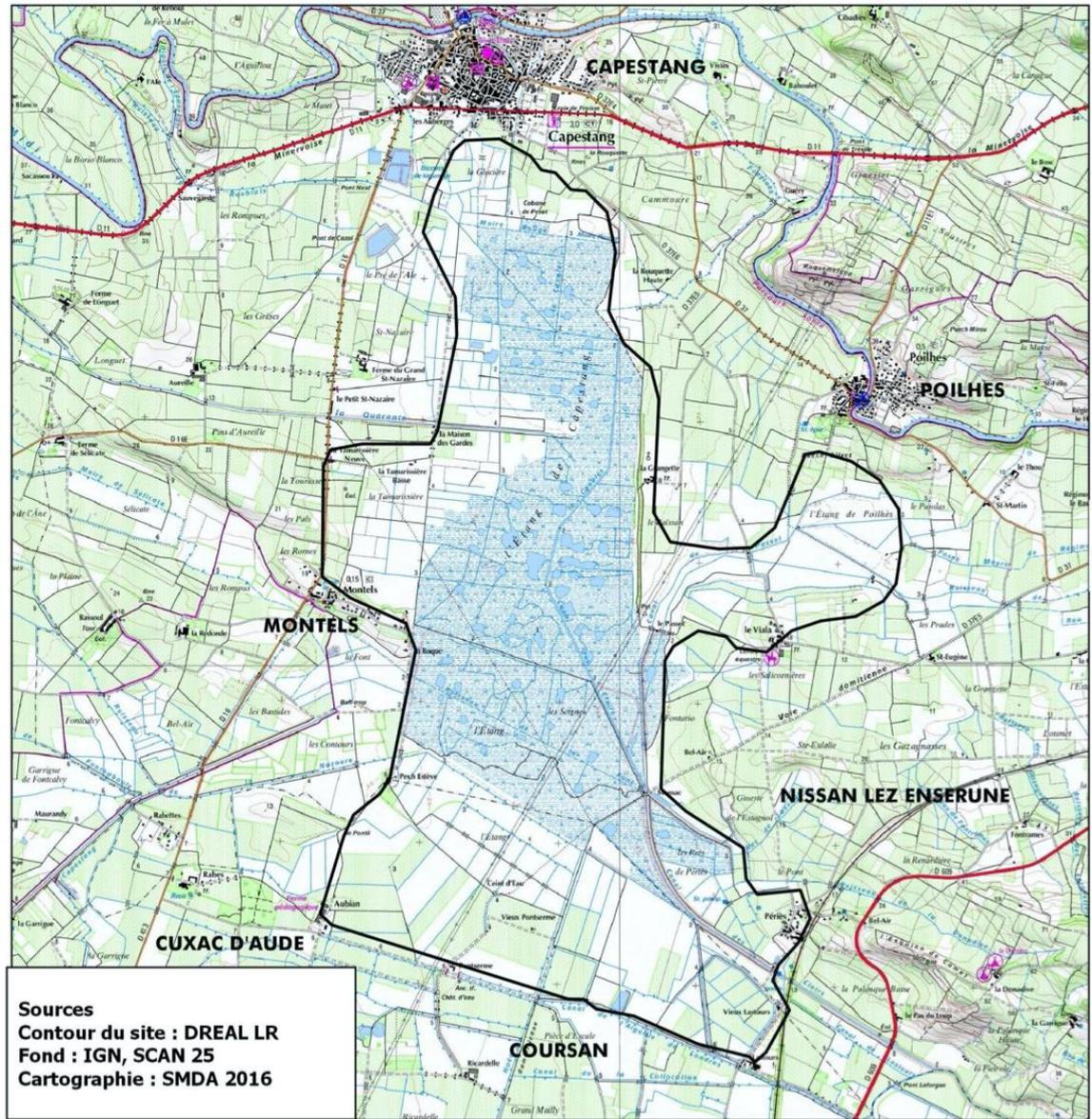
- Les collectivités territoriales ;
- Les usagers et professionnels du territoire ;
- Les organismes d'état (à titre consultatif seulement) ;
- Et tous les organismes intéressés par la gestion des milieux naturels concernés.

# LE SITE NATURA 2000 ETANG DE CAPESTANG

## PRESENTATION GENERALE DU SITE

|  |  |
|--|--|
| <b>Désignation du site</b>               | <p>SITE ZPS N° FR 9112016<br/>                 Date de désignation : 07/03/2006<br/>                 Département : Hérault (76%), Aude (24%)<br/>                 Superficie du site : 1374 ha<br/>                 Opérateur du site : FRCO</p>   |
| <b>Contexte géographique et physique</b> | <p>1374 ha<br/>                 A proximité des villes de Béziers et Narbonne</p>  |
| <b>Toponymie et histoire</b>             | <p>Climat typiquement méditerranéen avec des périodes de sécheresse, ponctué par des épisodes de pluies intenses et courts.</p>  |
| <b>Géologie et topographie</b>           | <p>Composé d'alluvions de type limons, sables et argiles<br/>                 Cuvette Topographie particulièrement basse pour le secteur → Bassin d'expansion accueillant les débordements du fleuve Aude</p>  |
| <b>Hydrologie</b>                        | <p>Réseau hydrographique très complexe<br/>                 Le bassin versant du complexe Capestang-Poilhes recouvre une surface de 180 km<sup>2</sup><br/>                 Principaux tributaires de l'étang : Quarante, le ruisseau de la Nazoure, le ruisseau de la Mouline, le canal du Gailhousty.<br/>                 Les principales arrivées d'eau sont : les eaux de délestage du Canal du midi, les ruisseaux de la Mouline et de la Bastide, le canal du Gailhousty, le canal des clairs</p> |
| <b>Infrastructure et réseau</b>          | <p>Pas d'infrastructure de transport importante<br/>                 Projet de LGV Montpellier-Perpignan</p>   |

**TABEAU 1 – PRESENTATION GENERALE DU SITE ETANG DE CAPESTANG**



**Site Natura 2000  
Etang de Capestang  
FR9112016**

**Localisation du site Natura 2000 "Etang de Capestang"**

Légende

□ Périmètre de la Zone de Protection Spéciale (ZPS)

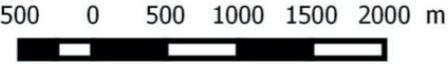


FIGURE 5 – LOCALISATION DU SITE NATURA 2000 « ETANG DE CAPESTANG »

## LES COMMUNES CONCERNEES PAR LE SITE NATURA 2000

| Commune             | Superficie | Surface dans le site | Proportion de la commune classée en Natura 2000 Étang de Capestang |
|---------------------|------------|----------------------|--|
| Capestang           | 3956 ha    | 727 ha               | 18%  |
| Coursan             | 2461 ha    | 183 ha               | 7%   |
| Cuxac d'Aude        | 2154 ha    | 143 ha               | 7%   |
| Montels             | 323 ha     | 176 ha               | 54%  |
| Nissan-lez-Ensérune | 2974 ha    | 97 ha                | 3%   |
| Poihles             | 585 ha     | 45 ha                | 8%   |

TABLEAU 2 – COMMUNES CONCERNEES PAR LE SITE NATURA 2000 « ETANG DE CAPESTANG »

## STATUT DU FONCIER

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault est propriétaire de 7ha au cœur de la zone humide à des fins environnementales et démonstrative en matière de chasse durable. En 2019, le Conseil départemental a acquis 69ha dans la partie sud de l'étang, en Espace Naturel Sensible dont les objectifs sont :

- De préserver la qualité de sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels ;
- D'être aménagés pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.

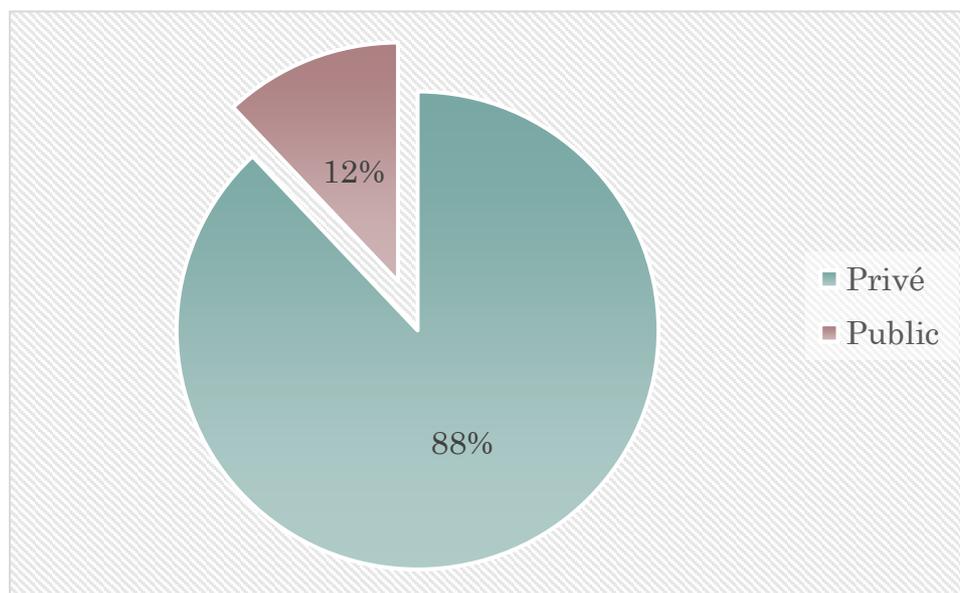


FIGURE 6 – REPARTITION DU FONCIER SUR LE SITE

## DE NOMBREUSES PROTECTIONS CONCERNANT LE SITE

L'étang de Capestang est concerné par de multiples outils de protection tels que la loi sur l'eau ou les inventaires ZNIEFF, en passant par des parcelles sous maîtrise foncière ou encore les documents de planification.

## SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES

---

Le site Natura 2000 « Étang de Capestang » est reconnu pour sa diversité avifaunistique. En effet, zone humide la plus reculée du complexe des étangs rétro littoraux du delta de l'Aude, le site de Capestang abrite la 3ème plus importante roselière de la région et constitue ainsi une entité patrimonial importante en termes avifaunistique.

Un inventaire des oiseaux d'intérêt communautaire et de leurs habitats a été réalisé

On y recense en particulier :

- 68 espèces d'oiseaux d'intérêts communautaires inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseau, dont 20 pour lesquels l'étang de Capestang joue un rôle important en termes de conservation ;
- 1 espèce d'oiseau d'intérêt communautaire classé vulnérable sur la liste rouge mondiale de l'UINC ;
- 1 espèce d'oiseau patrimonial malgré son absence de la liste des espèces d'intérêt communautaire.

Au-delà de la grande diversité des espèces rencontrées, l'Étang de Capestang joue un rôle considérable dans la conservation de certaines espèces et leurs habitats associés :

- Une roselière, lieu de nidification d'espèces à très fort enjeu régional, tel que la Lusciniole à moustache (33% des effectifs régionaux), le Butor étoilé (16%), le Bonglios nain (30%), le Héron pourpré, la Talève sultane ;



IMAGE 1 – BONGLIOS NAIN *IXOBRYCHUS MINUTUS*  
©CANVA



IMAGE 2 – LUSCINIOLE A MOUSTACHE *ACROCEPHALUS MELANOPOGON* © CANVA



IMAGE 3 – BUSARD DES ROSEAUX *CIRCUS AERUGINOSUS* ©CANVA

- Les zones humides ceinturant la roselière (scirpaies, vasières, prairies humides), habitats d'espèces à fort enjeu comme le Crabier chevelu, l'Echasse blanche ou le Busard des roseaux, à enjeu modéré pour les ardéidés ou la Cigogne blanche ;
- La mosaïque bocagère (Vignes, cultures, prairies, haies, ripisylves) dont la structure même est essentielle à la présence d'espèces comme le Rollier d'Europe, la Pie-grièche à poitrine rose ou l'Édicnème criard.



IMAGE 4 – ROLLIER D'EUROPE *CORACIAS GARRULUS* ©CANVA

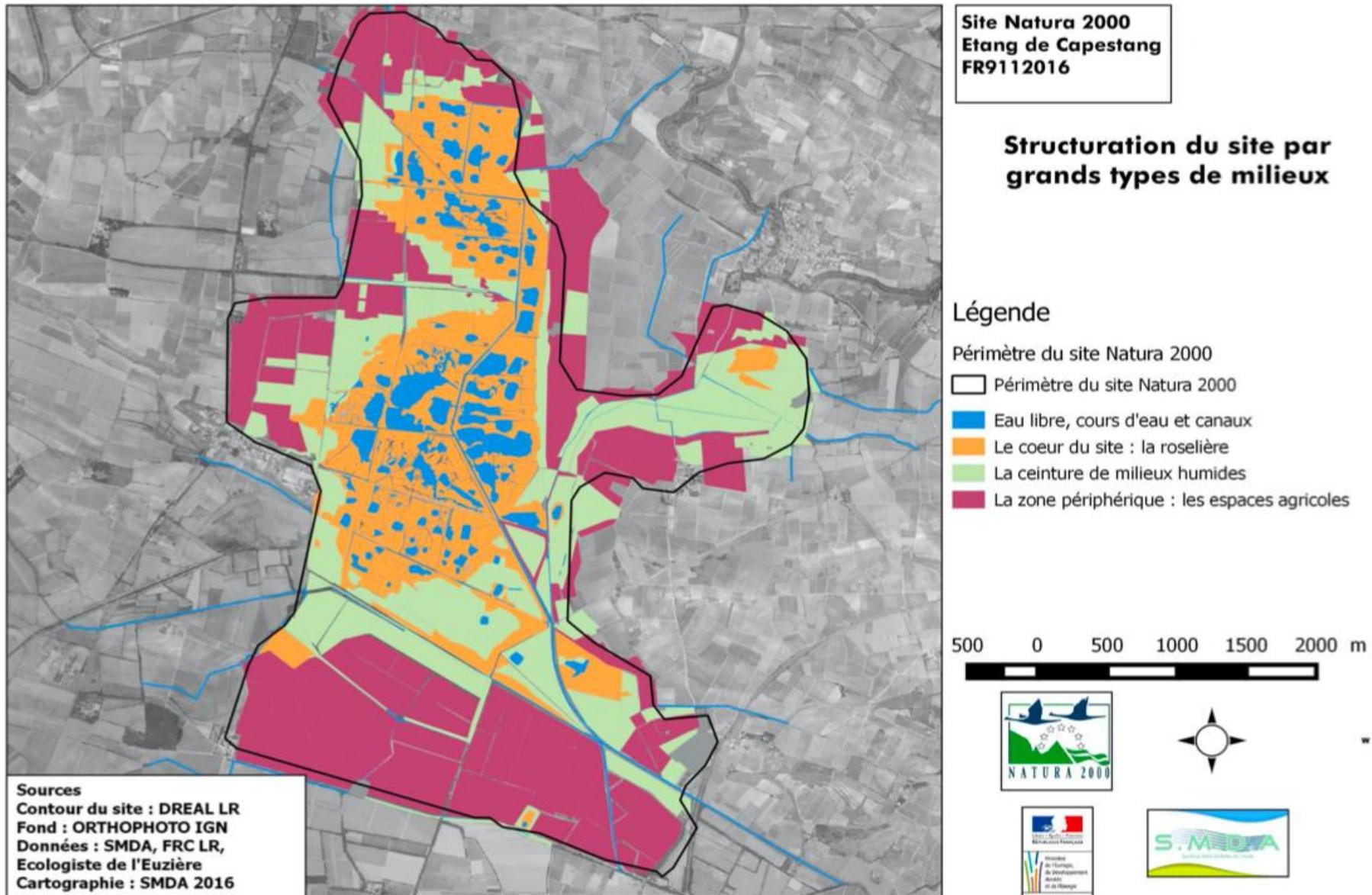


FIGURE 7 – STRUCTURATION DU SITE PAR GRANDS TYPES DE MILIEUX

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble de ces enjeux de conservation pour le site Natura 2000 « Étang de Capestang » par grand type d'occupation de milieux :

| Code Natura 2000                | Nom d'espèce                             | Statut                       | Niveau de priorité d'action |
|---------------------------------|--|------------------------------|-----------------------------|
| <b>ROSELIERE</b>                |  |                              |                             |
| A021                            | Butor étoilé                             | Nicheur                      | Très fort                   |
| A022                            | Bonglios nain                            | Nicheur                      | Très fort                   |
| A024                            | Crabier chevelu                          | Nicheur                      | Fort                        |
| A029                            | Héron pourpré                            | Nicheur                      | Très fort                   |
| A124                            | Talève sultane                           | Nicheur                      | Fort                        |
| A293                            | Lusciniole à moustache                   | Nicheur                      | Fort                        |
| A294                            | Phragmite aquatique                      | Migrateur                    | Fort                        |
| A381                            | Bruant des roseaux sous espèce witherbyi | Nicheur                      | Fort                        |
| <b>ÉTANGS ET MILIEUX HUMIDE</b> |  |                              |                             |
| A023                            | Bihoreau gris                            | Nicheur                      | Modéré                      |
| A026                            | Aigrette garzette                        | Nicheur                      | Modéré                      |
| A027                            | Grande aigrette                          | Nicheur                      | Modéré                      |
| A031                            | Cigogne blanche                          | Nicheur                      | Modéré                      |
| A032                            | Ibis falcinelle                          | Alimentation                 | Modéré                      |
| A081                            | Busard des roseaux                       | Nicheur                      | Modéré                      |
| A131                            | Échasse blanche                          | Nicheur                      | Modéré                      |
| A135                            | Glaréole à collier                       | Alimentation                 | Modéré                      |
| A189                            | Sterne Hansel                            | Migrateur                    | Modéré                      |
| <b>MOSAÏQUE BOCAGERE</b>        |  |                              |                             |
| A339                            | Pie-grièche à poitrine rose              | Alimentation (était nicheur) | Modéré                      |
| A133                            | Œdicnème criard                          | Nicheur                      | Modéré                      |
| A231                            | Rollier d'Europe                         | Nicheur                      | Modéré                      |
| <b>ENSEMBLE DU SITE</b>         |  |                              |                             |
| A080                            | Circaète Jean-le-blanc                   | Alimentation                 | Modéré                      |
| A093                            | Aigle de Bonelli                         | Hivernant                    | Modéré                      |

TABLEAU 3 – ENJEUX DE CONSERVATION SUR LE SITE NATURA 2000 « ETANG DE CAPESTANG »

| Espèces à enjeu de conservation                           | Niveau de priorité d'action | Menaces   | Orientations de gestion  |
|---|-----------------------------|---|--|
| <b>Butor étoilé*</b>                                      | <b>Très fort</b>            | Régression et/ou dégradation de la roselière<br>L'eutrophisation<br>Variations trop fortes des niveaux d'eau  | Préservation et restauration de la roselière<br>Amélioration de la qualité de l'eau<br>Maintien des niveaux d'eau durant toute la période de nidification<br>Lutter contre l'atterrissement                              |
| <b>Blongios nain*</b>                                     | <b>Très fort</b>            | Régression et/ou dégradation de la roselière<br>L'eutrophisation<br>Variations trop fortes des niveaux d'eau  | Préservation et restauration de la roselière<br>Amélioration de la qualité de l'eau<br>Maintien des niveaux d'eau durant toute la période de nidification  |
| <b>Héron pourpré*</b>                                     | <b>Très fort</b>            | Régression et/ou dégradation de la roselière<br>L'eutrophisation<br>Variations trop fortes des niveaux d'eau<br>Absence de héronnière   | Préservation et restauration de la roselière<br>Amélioration de la qualité de l'eau<br>Maintien des niveaux d'eau durant toute la période de nidification<br>Lutter contre l'atterrissement                              |
| <b>Lusciniole moustaches*</b>                             | <b>Fort</b>                 | Régression et/ou dégradation de la roselière  | Préservation et restauration de la roselière<br>Amélioration de la qualité de l'eau<br>Maintien des niveaux d'eau durant toute la période de nidification  |
| <b>Talève sultane</b>                                     | <b>Fort</b>                 | Régression et/ou dégradation de la roselière<br>Prédation des couvées   | Préservation et restauration de la roselière<br>Amélioration de la qualité de l'eau<br>Régulation des sangliers  |
| <b>Crabier chevelu*</b>                                   | <b>Fort</b>                 | Absence de héronnière<br>Régression et/ou dégradation de la roselière<br>Régression de fourrés de tamaris au sein de la roselière<br>Variations trop fortes des niveaux d'eau | Préservation et restauration de la roselière<br>Amélioration de la qualité de l'eau<br>Conservation des zones humides<br>Maintien des niveaux d'eau durant toute la période de nidification                              |
| <b>Phragmite aquatique</b>                                | <b>Fort</b>                 | Régression de l'habitat de repos et d'alimentation en migration.<br>La gestion hydraulique inadaptée et la dégradation de la qualité de l'eau                                 | Amélioration de la qualité de l'eau<br>Préservation et restauration de la roselière<br>Maintien des niveaux d'eau durant toute la période de halte migratoire<br>Maintien de vastes prairies hautes, faiblement inondées |
| <b>Bruant des roseaux</b><br><i>Sous espèce witherbyi</i> | <b>Fort</b>                 | Dégradation qualitative et quantitative de la roselière   | Préservation et restauration de la roselière<br>Conservation des zones humides   |

| Espèces à enjeu de conservation | Niveau de priorité d'action | Menaces   | Orientations de gestion   |
|---------------------------------|-----------------------------|---|---|
|                                 |                             |   | Amélioration de la qualité de l'eau   |
| <b>Échasse blanche*</b>         | Modéré                      | Variations trop fortes des niveaux d'eau<br>Dérangement des zones de couvées<br>Dégradation qualitative et quantitative de l'habitat de reproduction<br>Drainage et mise en culture de prairies humides             | Amélioration de la qualité de l'eau<br>Conservation des zones humides<br>Maintien des niveaux d'eau durant toute la période de nidification<br>Maintien et favorisation du pastoralisme avec mise en place d'un calendrier de pâturage ou exclos des zones occupées<br>Régulation des sangliers |
| <b>Busard des roseaux</b>       | Modéré                      | Perturbation des individus et prédation des couvées en période de reproduction<br>Régression et/ou dégradation de la roselière  | Préservation et restauration de la roselière<br>Conservation des zones humides  |
| <b>Aigrette garzette</b>        | Modéré                      | Régression quantitative et qualitative des zones d'alimentations<br>Variations trop fortes des niveaux d'eau<br>Drainage et mise en culture de prairies humides<br>Dégradation quantitative ou qualitative de l'eau | Conservation des zones humides<br>Maintien des niveaux d'eau durant toute la période de nidification<br>Amélioration de la qualité de l'eau   |
| <b>Grande aigrette</b>          | Modéré                      | Régression quantitative et qualitative des zones d'alimentations<br>Variations trop fortes des niveaux d'eau<br>Dérangement<br>Drainage et mise en culture de prairies humides                                      | Amélioration de la qualité de l'eau<br>Préservation et restauration de la roselière<br>Conservation des zones humides<br>Maintien des niveaux d'eau durant toute la période de nidification   |
| <b>Rollier d'Europe*</b>        | Modéré                      | Dégradation du réseau bocager<br>Utilisation de produits phytosanitaires<br>Disparition des prairies  | Maintien de la mosaïque de milieux ouverts et agricoles<br>Améliorer les pratiques culturales<br>Maintien du réseau de haies  |
| <b>Cigogne blanche*</b>         | Modéré                      | Dérangement des couvées<br>Drainage et mise en culture de prairies humides<br>Dégradation qualitative et quantitative des ripisylves  | Conservation des zones humides<br>Amélioration de la qualité de l'eau   |
| <b>Circaète Jean-le-blanc</b>   | Modéré                      | Dégradation des milieux ouverts<br>L'abandon de l'agropastoralisme  | Maintien de la mosaïque de milieux ouverts et agricoles   |
| <b>Œdicnème criard</b>          | Modéré                      | Destruction/dégradation de son habitat de reproduction et d'alimentation par l'intensification agricole et la diminution de l'élevage extensif  | Maintien de la mosaïque de milieux ouverts et agricoles<br>Maintien des surfaces en herbe et fauche tardive<br>Améliorer les pratiques culturales   |
| <b>Bihoreau gris*</b>           | Modéré                      | Dégradation qualitative et quantitative des ripisylves  | Éviter la coupe de bois à proximité des colonies en période de reproduction   |

| Espèces à enjeu de conservation     | Niveau de priorité d'action | Menaces   | Orientations de gestion  |
|-------------------------------------|-----------------------------|---|--|
|                                     |                             | Drainage et mise en culture de prairies humides   | Maintien des niveaux d'eau durant toute la période de nidification<br>Amélioration de la qualité de l'eau<br>Conservation des zones humides  |
| <b>Pie-grièche à poitrine rose*</b> | Modéré                      | Perte de la mosaïque d'habitats<br>Utilisation de produits phytosanitaires<br>Coupe des arbres de haut-jet  | Maintien de la mosaïque de milieux ouverts et agricoles<br>Améliorer les pratiques culturales<br>Conservation des arbres de haut-jet   |
| <b>Aigle de Bonelli</b>             | Modéré                      | L'électrocution<br>Les actes de persécution<br>Les parcs éoliens<br>Dérangement   | Sensibiliser usagers du site<br>Lutter contre l'électrocution<br>Prise en compte de la présence de l'espèce dans les Schémas Régionaux éoliens et les projets  |
| <b>Sterne Hansel</b>                | Modéré                      | Piétinement des couvées<br>Milieux imprévisibles en raison de forte variations de niveau d'eau<br>Dégradation qualitative et quantitative de l'habitat de reproduction<br>Drainage et mise en culture de prairies humides | Amélioration de la qualité de l'eau<br>Conservation des zones humides<br>Entretien de l'habitat et création de sites de nidification   |
| <b>Glaréole à collier*</b>          | Modéré                      | Piétinement des couvées<br>Milieux imprévisibles en raison de fortes variations de niveau d'eau<br>Drainage et mise en culture de prairies humides  | Amélioration de la qualité de l'eau<br>Maintien des milieux ouverts humides (fauche, pâturage)<br>Gestion hydraulique adaptée<br>Améliorer les pratiques culturales<br>Mise en place d'un calendrier de pâturage<br>Régulation des sangliers |
| <b>Ibis falcinelle*</b>             | Modéré                      | Régression quantitative et qualitative des zones d'alimentations<br>Dérangement<br>Dégradation qualitative et quantitative des ripisylves   | Amélioration de la qualité de l'eau<br>Maintien des milieux ouverts humides (fauche, pâturage)<br>Maintien des niveaux d'eau durant toute la période de nidification   |

TABLEAU 4 – SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DE CONSERVATION ET D'ORIENTATIONS DE GESTION

## SYNTHESE DES ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES

Marqué par l'omniprésence de la problématique hydraulique, l'Étang de Capestang abrite des activités qui ont su en tirer profit pour en révéler la richesse. Ces activités, qui doivent leur pérennité à leur capacité d'adaptation aux contraintes du milieu, s'avèrent déterminantes dans la préservation des espaces naturels.

Les activités socio-économiques pratiquées peuvent se classer en 2 types :

- Les activités traditionnelles : l'agriculture sur 800 ha soit 57 % de la surface totale du site et la chasse ;
- Les activités récentes de tourisme et loisirs.

Parmi les enjeux importants dégagés du diagnostic socio-économique, nous pouvons identifier :

- La gestion hydraulique de l'étang qui conditionne la bonne tenue des usages du site, particulièrement l'activité cynégétique, les activités agricoles et la protection des populations contre les inondations. La gestion des apports d'eau que ce soit quantitatif comme peut l'être le cas extrême de crue du fleuve Aude ou qualitatif par la problématique de la composition des eaux du bassin versant en polluants est un paramètre déterminant ;
- La chasse, activité reine dans le cœur du site, qui joue un rôle notoire en tant que vigie et gestionnaire des espaces naturels ;
- L'élevage bovin et ovin, facteur principal de maintien des milieux ouverts, dont l'action doit être encouragée pour en optimiser le bénéfice et en assurer la pérennité ;
- La viticulture traditionnelle, partie intégrante du patrimoine culturel, qui doit être accompagnée vers une certaine évolution de pratiques.

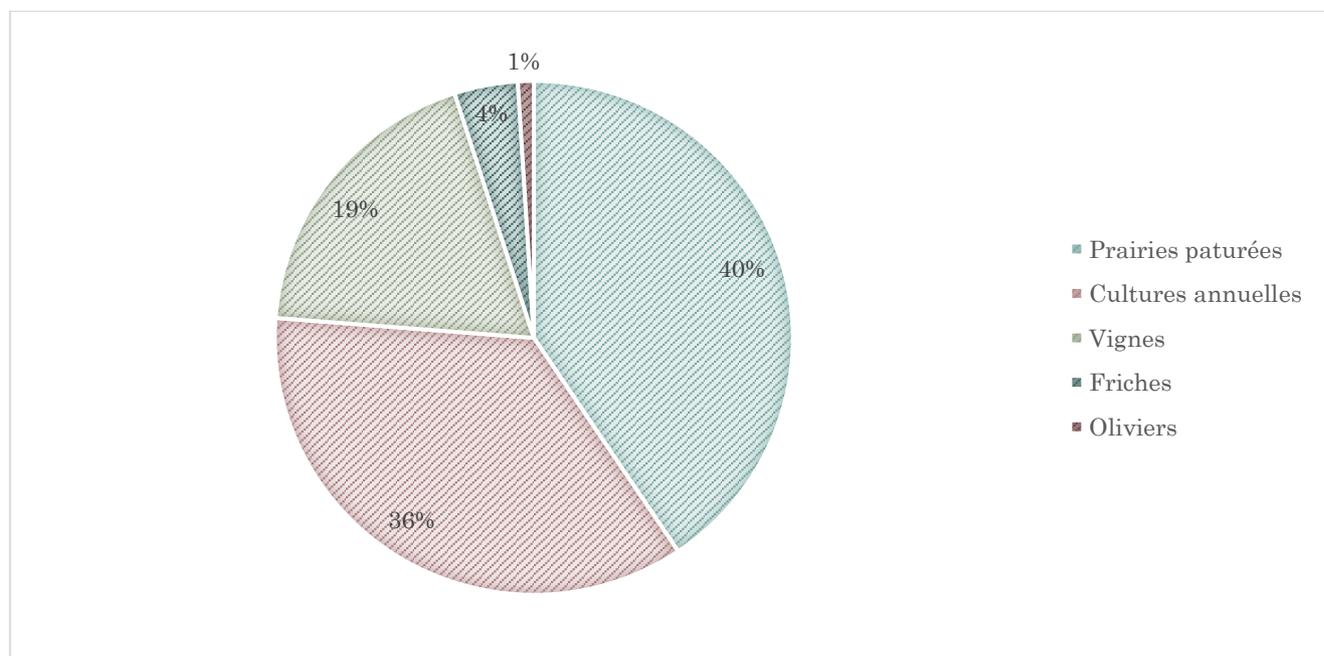


FIGURE 8 – REPARTITION DES ACTIVITES AGRICOLES SUR LE SITE

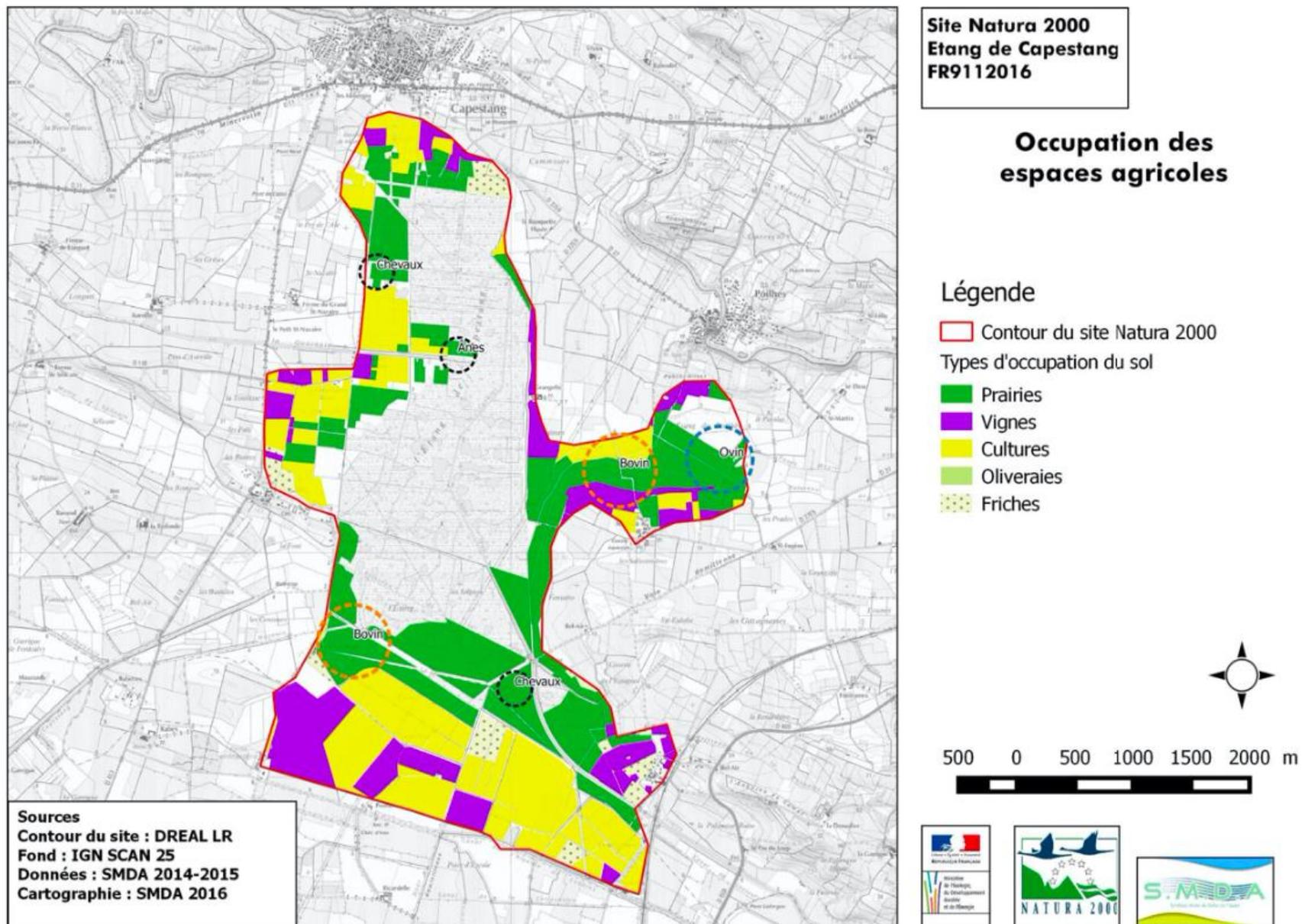


FIGURE 9 – OCCUPATION DES ESPACES AGRICOLES

## BILAN DU DIAGNOSTIC DU SITE NATURA 2000

---

L'étang de Capestang est une zone humide située à l'intérieur des terres présentant des caractéristiques de zone humide côtière (intrusion saline) qui en font un site d'exception. Il s'agit de la dernière grande zone humide hors littoral de la région. La richesse avifaunistique de l'étang de Capestang tire son originalité autant par ses dimensions que par son fonctionnement et par la nature des habitats rencontrés.

Fortement influencés par les pratiques agro-pastorales, la gestion cynégétique et par le fonctionnement hydraulique, les milieux peuvent rappeler certains contextes littoraux, notamment les roselières. La végétation y reste néanmoins moins salée et montre des types d'habitats légèrement différents. Le facteur inondation, par son ampleur et sa durée, constitue une perturbation régulière qui façonne fortement les habitats en position topographique intermédiaire (prairies et gazons annuels).

Les inventaires de l'avifaune ont été centrés sur les espèces nicheuses du site. Ne possédant seulement qu'une année de suivi naturaliste, ils ont néanmoins montré la richesse du site en termes de diversité d'espèces. En tant que deuxième roselière d'un seul tenant au niveau régional après la Petite Camargue, les enjeux écologiques majeurs concernent le cortège d'espèces liées à ce milieu comme la Lusciniole à moustache (*Acrocephalus melanopogon*) avec plus d'une centaine de couples estimés, le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) avec 4 mâles chanteurs contactés, le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) et la Talève sultane (*Porphyrio porphyrio*). Bien que non inscrit à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux, la présence du Bruant de roseaux de la sous-espèce méditerranéenne, menacé, est à considérer comme un enjeu de conservation patrimonial.

La présence avérée du Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) en halte migratoire, espèce menacée au niveau mondial, prouve l'importance du site pour les espèces migratrices. Les espèces inféodées aux milieux humides sont aussi bien représentées, notamment avec de belles populations d'Échasses blanches (*Himantopus himantopus*), de plusieurs couples de Crabiers chevelus (*Ardeola ralloides*) et un couple de Cigognes blanches (*Ciconia ciconia*) nicheur. D'autres espèces plus rares telles que la Glaréole à collier (*Glareola pratincola*) et la Sterne Hansel (*Gelochelidon nilotica*) ont été observées et bien qu'elles soient non nicheuses en 2015 pourraient être amenées à se reproduire sur le site dans les années à venir.

En dehors des milieux humides, le site possède en plus une mosaïque de milieux agricoles et bocagers qui sont favorables au Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*) et à l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicephalus*) ainsi qu'à la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*). La disparition de cette dernière étant plus liée à des facteurs externes, elle pourrait être amenée à s'y reproduire. Enfin, l'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*) est aussi connu historiquement sur le territoire pour venir chasser en hivernage.

L'intérêt du site en termes de biodiversité est clairement lié aux zones humides. À ce titre la gestion de l'eau sera un des points clefs pour la préservation des milieux naturels et de l'avifaune de l'étang. Néanmoins, la diversité des milieux bordant la zone humide (bocage prairial, ripisylves, vieux bâti, cultures agricoles...) participe grandement à la richesse du site. Il est évident que la gestion agricole (prairie de fauche, pâturage) et cynégétique (clair de chasse, platières, gestion des niveaux d'eau...) du site a joué un rôle clef dans son façonnement et contribue à son état de conservation relativement bon. Le maintien de ces activités humaines, qui ont permis à ce site d'être une des zones humides les plus riches de la région, constitue un

pivot essentiel de la gestion patrimoniale du site. La faible fréquentation humaine du site en dehors de la période de chasse assure une bonne tranquillité lors de la reproduction des oiseaux.

Sa situation géographique dans les couloirs de migrations et l'importance des déplacements de population d'oiseaux avec d'autres sites Natura 2000 proches (Basses Plaines de l'Aude et étangs du Narbonnais notamment) sont à noter. À ce titre, les mesures de gestion devront prendre en compte cette inter-connectivité des sites à l'échelle du Delta de l'Aude.

Un certain nombre de problèmes et de dysfonctionnements ont pu être identifiés. Le manque d'entretien des canaux et fossés impacte le fonctionnement hydraulique et risque de devenir problématique. Nous n'avons pas d'informations précises sur la qualité des eaux et des sédiments, or ce paramètre conditionne la qualité des habitats. L'accumulation de sédiments, que ce soit dans le canal principal et au sein de la roselière, a clairement été identifiée comme un problème majeur sans solution évidente. La présence de plantes invasives, et plus particulièrement la couverture de grandes zones en eau libre par la Jussie est un facteur d'appauvrissement des milieux. La mise en place d'un assec régulier est à pérenniser. La gestion des zones boisées, et plus particulièrement des ripisylves, mérite clairement une approche plus raisonnée.

L'intérêt des zones humides en général, et de l'étang de Capestang en particulier, provient en grande partie de la variabilité des niveaux d'eau au cours d'une année, mais aussi d'une année sur l'autre. Pour se faire il faudra arriver à conserver une variabilité des conditions inter et intra-annuelles qui permettent de satisfaire aux exigences des nombreuses espèces utilisant le site tout en maintenant les activités humaines. Une bonne gestion quantitative et qualitative entre les années sèches et les années humides est une priorité pour la pérennité du site.

La gestion de la biodiversité est complexe : ce qui est favorable pour une espèce peut être préjudiciable pour une autre. Il sera important d'établir des priorités et d'éviter une uniformisation du milieu. Pour s'assurer de la pertinence et de l'efficacité des mesures de gestions, un suivi ciblé des espèces phares paraît indispensable, mais il est probable que certaines espèces (comme le Phragmite aquatique) nécessitent des études complémentaires afin de mieux comprendre leurs utilisations du site dans le but de définir les mesures utiles à leur conservation.

La gestion du site au fil des ans par les acteurs locaux a façonné les milieux et a contribué à en faire un site d'exception pour la biodiversité. Le but final du document d'objectifs n'est pas d'invalider des pratiques qui en ont fait sa richesse, mais bien de les accompagner et d'encourager les bonnes pratiques.

Afin de préserver ces espèces et leur offrir des conditions d'accueil optimales, en adéquation avec les activités humaines du site, il convient d'identifier les mesures de gestion appropriées. C'est l'objet du Tome II de ce DOCOB.

Mais outre cette forte biodiversité, ce territoire est avant tout un territoire partagé et utilisé par de nombreux acteurs. En effet, il s'agit d'un territoire façonné par l'agriculture et l'élevage, empreint d'activités traditionnelles telles que la chasse et la pêche mais également territoire propice au développement d'activités touristiques et aux sports de pleine nature. De part ces différents atouts, de nombreuses démarches menées par les différents acteurs voient le jour. La particularité de Natura 2000 est de replacer l'Homme dans son environnement en trouvant un équilibre en préservation de la biodiversité et maintien des activités. Tout l'enjeu au travers de cette démarche Natura 2000 sera de faire émerger une stratégie commune et concertée basée

sur une volonté d'avancer ensemble pour la préservation de la richesse du patrimoine qu'elle soit naturelle, sociale ou culturelle.